

*Utilité sociale, coopération, ancrage local adapté aux nécessités de chaque territoire comme de ses habitants : autant de valeurs caractérisant l'Économie Sociale et Solidaire qui se développe de plus en plus activement en France comme ailleurs.*

## Entreprendre différemment



**Édith Archambault**

Professeur émérite à l'Université Paris I – Panthéon Sorbonne

**nomique permet-il d'entreprendre différemment ?**

D'abord au travers de la gestion démocratique qui caractérise l'organisation de l'Économie Sociale et Solidaire. Celle-ci s'accompagne du souci de développer l'entreprise et de l'émancipation des salariés, plus que de la rentabilité : c'est ce que l'on appelle la "lucrativité limitée" spécifique aux coopératives. La "non-lucrativité" s'applique quant à elle aux mutuelles, aux associations ainsi qu'aux fondations. Sans oublier que contrairement aux secteurs public et privé, les entreprises de l'ESS sont souvent des structures à taille humaine de 10 à 250 salariés qui représentent d'ailleurs 70 % des emplois du secteur.

**Vous avez dirigé le Laboratoire d'économie sociale de 1991 à 1999. Sur quels enjeux principaux vos recherches portaient-elles ?**

Si notre travail portait essentiellement sur l'économie de la santé, de la culture et de l'emploi, une fraction du laboratoire s'intéressait plus spécifiquement aux associations et aux fondations. C'est ainsi que nous avons pu obtenir les premières statistiques en France relatives au secteur non lucratif, dans le cadre d'une comparaison internationale qui s'appelle le programme Johns Hopkins. Depuis, ces chiffres sont tenus régulièrement par les instituts spécialisés et montrent bien que l'ESS est aujourd'hui en pleine expansion dans la plupart des pays.

**Quel rôle les organisations de l'ESS ont-elles joué lors de la pandémie de Covid-19 ? Dans quelle mesure cette crise a-t-elle fait progresser l'idée d'Économie Sociale et Solidaire ?**

Comme toutes les entreprises jugées "non essentielles", la plupart de celles de l'ESS ont fermé leurs portes et continué en télétravail si possible. Les établissements pour personnes âgées, handicapées ou en détresse sociale ont assuré avec un personnel réduit et mal protégé la continuité de leur mission de service public par délégation. Les associations ont même eu un rôle fondamental dans l'organisation des solidarités pour les plus démunis, notamment par la distribution de repas. Les bénévoles âgés ont été remplacés par des plus jeunes. C'est ce sens profond de l'entraide et de la cohésion que nous retiendrons de cette crise sanitaire.

**"AUJOURD'HUI, L'ESS RÉUNIT 2,4 MILLIONS DE TRAVAILLEURS, SOIT UN PEU PLUS DE 10 % DE L'EMPLOI SALARIÉ EN FRANCE ."**

**Quelles réponses peuvent-elles apporter aux problèmes communs que rencontrent les économies européennes du XXI<sup>ème</sup> siècle ?**

Elles œuvrent déjà dans de nombreux domaines et pourraient en faire davantage si on les y aidait, notamment dans celui de

l'agriculture biologique, du développement durable, de l'égalité entre les sexes, du vieillissement et de la dépendance, etc. Il n'en reste pas moins que l'État manque de confiance et reste encore trop jacobin dans sa manière de fonctionner. Pourtant ces entreprises sont de vraies écoles de démocratie de par leur gouvernance, et nous aurons de plus en plus besoin de leur modèle de proximité à l'avenir. En partenariat avec les municipalités, les Départements et les Régions, l'ESS dispose des moyens nécessaires pour résoudre les problématiques propres à chaque territoire, notamment grâce à sa réactivité et à sa connaissance de la diversité des populations. Les banques coopératives pratiquent une "finance patiente" qui rentre pleinement dans les critères du développement durable.

**Comment peut-on amplifier le financement des structures de l'ESS et de l'innovation sociale ?**

Cela dépend des organisations car certaines s'en sortent très bien par elles-mêmes. Toutefois pour celles qui ne peuvent pas vendre leurs services, celles qui défendent des droits, des causes, ou qui s'adressent aux populations les plus vulnérables, etc., il y a effectivement besoin d'un financement public. Celui-ci s'est atténué en France depuis la crise de 2008, évoluant même d'une manière générale vers davantage d'appels d'offres que de subventions.

**"CES ENTREPRISES SONT DE VRAIS MODÈLES DE DÉMOCRATIE DE PAR LEUR GOUVERNANCE."**

A cet effet, la loi de 2014 donne une définition très claire de ces dernières qui devraient être plus utilisées pour ce genre de structures qui ne peuvent pas vendre leurs prestations ou alors seulement à un prix symbolique. Cela ne peut se faire que dans une démarche de dialogue au niveau le plus décentralisé possible. Autre solution : recourir davantage aux dons des particuliers et des entreprises en y incitant les Français autrement que par les allègements fiscaux, mais aussi développer le bénévolat qui représente une ressource considérable ! La

proportion de bénévoles en France ne cesse d'augmenter depuis 1990. Aucun doute que après leur engagement lors de la crise du Covid-19, les jeunes ne manqueront pas d'imagination pour s'engager en faveur de nouvelles causes, celles qui ne sont pas encore suffisamment défendues en France comme, par exemple, la lutte contre les paradis fiscaux, la propriété des données personnelles, les risques relatifs à l'intelligence artificielle, etc.

**En particulier, quel message adresseriez-vous aux entrepreneurs qui souhaiteraient tenter leur chance dans cette voie ?**

D'abord celui d'avoir un bon projet en repérant un besoin insatisfait ou pas suffisamment sur le marché et s'y tenir avec persévérance. Ensuite, pratiquer une véritable gouvernance démocratique et pas seulement de façade, comme certaines entreprises. Mais aussi motiver ses salariés et leur offrir un cadre de travail agréable qui puisse les fidéliser, sans oublier de ne pas être trop gourmand car on gagne sa vie mais on ne fait pas fortune dans l'ESS ■

Propos recueillis par Pauline Pouzankov

